**Mme Benkazdali Khadidja**

**Centre universitaire de Relizane**

**Département de langues étrangères**

**Option : Science des textes littéraires**

**Quelles démarches didactiques permettent à l’enseignant d’installer la compétence de la communication orale aux étudiants ?**

 La compétence en communication orale est la capacité à utiliser la parole pour exprimer ou échanger des idées ou des informations en milieu de travail ou dans la vie de tous les jours.

Depuis plusieurs années, nous avons remarqué que ni la curiosité des élèves, ni la participation créative des enseignants n’étaient sollicitées pour renforcer la pratique langagière de l’oral. Ce constat nous a mené à poser les questions suivante : Quels sont les moyens qui aident l’enseignant de langue à installer cette compétence langagière ? Comment faire en sorte que, dans les pratiques de classe, l’oral soit l’objet d’un véritable apprentissage, tant en réception qu’en production ? Comment que les étudiants parviennent- ils à apprendre le français et le parler correctement ?

 Annette Bon nous rappelle les propos suivants : « Enseigner est un métier qui s’apprend », reste à savoir l’adapter et le réaménager. L’enseignement de l’oral permet d’installer une pratique autonome. À l’université, les prescriptions du programme se traduisent par la quasi-équivalence en volume et en activités de l’oral et permettent aujourd’hui d’exposer l’apprenant à des documents sonores authentiques (enregistrements audio d’émissions, chansons, discussions…), ouvrant à la découverte des variantes orales de la langue, à la meilleure compréhension des accents, et partage un fonds important avec l’écrit au plan des structures lexico-syntaxiques et de l’habitus phonique. Par ailleurs, l’apprentissage du français oral n’est plus figé dans la monopolisation de la parole par l’enseignant, qu’il ne concédait que pour des réponses à ses questions. La prise de parole spontanée ou sollicitée, les échanges au sein de binômes ou de groupes, l’exposé, les jeux de rôles et, d’une manière générale, l’expression des étudiants est préconisée. Les activités de langue ne sont plus enseignées pour elles-mêmes. Ainsi, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire et l’orthographe sont désormais liés à des objectifs définis. Ils deviennent, à l’oral les outils d’une finalité qui les rend visibles et utilisables par les apprenants en situations authentiques de communication. Reste à savoir la qualité des méthodes et la performance des enseignants dont le rôle est se consacrer à une remise à niveau nécessaires à la conception de programmes au contenu adapté aux besoins de l’étudiant. Ces méthodes peuvent augmenter les chances de réussite.